**Phase instruction commission régionale**

***PSF 2024***

**1/ A quelle date s’est tenue votre Commission Régionale PSF ?**

Mercredi 24 avril 2024

**2/ Votre réunion de commission s'est-elle déroulée en présentiel ou en visioconférence ?**

Visioconférence

**3/ Quelle a été la durée de votre réunion en Commission Régionale ?**

1h

**4/ Combien de personnes étaient présentes ? Listez les personnes présentes.**

8 : Nico Angenon, vice président en charge du développement, Romain Bardin, chargé de missions, Jean-Jacques Brion, élu de ligue en charge de la sportive, Michel Casy, vice président en charge du pôle sportif, Philippe Landon, représentant du 37, Nicolas Metaireau, Conseiller Technique Sportif, Jean-Luc Pacaud, président du comité 45, Laurent Pinault, président du comité 41, Véronique Pion, représentante du 18.

**5/ Quelles étaient les différentes phases de l’ordre du jour ?**

1. Tour d’écran des membres sur leur vécu de l’évaluation (18h30-18h45)
2. Évaluation globale des actions des comités (18h45-19h)
3. Évaluation globale des actions des clubs (19h-19h15)
4. Appel à projets « Une raquette pour un écolier » (19h15-19h30)

**6/ Avis et commentaires sur cette phase d’instruction régionale.**

**Les clubs sont moins investis dans les demandes et la qualité des dossiers continuent de se détériorer. Cela démotive également les membres de la commission. Il est retenu de réaliser un tutoriel, réformer les groupes d’évaluation avec un groupe qui n’étudient que les comités et les autres groupes qui étudient les clubs par taille. La ligne développement durable pose question car il y a surtout des économies plutôt que des charges.**

**7/ Synthèse et mot de conclusion de la commission régionale.**

Il y a moins de clubs postulants cette saison et quelques dossiers inéligibles. Cela donne donc beaucoup d’aides aux clubs malgré une participation en baisse et une qualité faible des dossiers.

La commission a l’impression de dire tous les ans la même chose, que cela devient un dû et que les sommes engagées ne se concrétisent pas suffisamment sur le terrain et dans les résultats.

Il serait bien que l’ANS simplifie encore le process et surtout mette en place une évaluation pas seulement déclarative mais avec des contrôles.

Fait le : 25 avril 2024

A : Salbris

Signature du président :